

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

LYON



LE MÉTIER

L'Éducateur Technique Spécialisé exerce un métier qui par le support d'activités techniques a pour objectif l'insertion professionnelle et l'intégration sociale des publics en situation de handicap ou de difficultés sociales.

Il travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle et exerce ses fonctions dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

L'Éducateur Technique Spécialisé intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes :

- En situation de handicap,
- En situation de dépendance,
- En souffrance physique ou psychique,
- En difficulté sociale et familiale,
- En voie d'exclusion,
- Inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.



PRISE EN CHARGE

- Financement par le Conseil Régional Auvergne

Rhône - Alpes :

Des places sont financées pour les candidats admis aux épreuves d'admission. Dans ce cas, le Conseil Régional prend en charge le financement du coût pédagogique de la formation.

- Financement par l'employeur :

Tout candidat admissible aux épreuves de sélection et ayant un employeur qui accepte de prendre en charge financièrement la formation peut entrer en formation. Plusieurs options sont possibles : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, plan de formation...



ACCÈS À LA FORMATION

Les candidats doivent :

- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau IV ou
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau V, pouvoir attester de 3 ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier ou d'Éducateur Technique Spécialisé
- Des dérogations à ces exigences sont possibles après consultation de la DRDJSCS.

Sélections :

Post-bac, reconversion, apprentissage:

- Inscription PARCOURSUP entre janvier et avril puis un oral de sélection

Salariés hors apprentissage:

- Pré-inscription obligatoire sur le site de l'ARFRIPS
- Dossier puis oral de sélection

Parcours partiels:

- Parcours personnalisés pour les candidats ayant préalablement validé une partie des DF
- Ce diplôme est accessible par la VAE

L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

INSCRIPTION ET SÉLECTION

Post-bac, reconversion, apprentissage:
Inscription sur parcoursup

Salariés hors apprentissage:

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur www.arfrips.fr



Informations et documents disponibles :

- Sur www.arfrips.fr
- Au 04 78 69 90 90 - selection@arfrips.fr
- Par courrier (joindre une enveloppe format A4, timbrée et libellée à vos nom et adresse)



DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

LYON



LA FORMATION

Une formation en alternance dispensée en 3 ans

Formation théorique : 1 200 h

Formation pratique : articulée autour de :

- 56 semaines de stage pour les apprenants financés par la Région et apprentis,
- 8 semaines de stage pour les apprenants en situation d'emploi.

Durant ces 3 années, le candidat se trouve :

- En situation professionnelle d'éducateur technique ou de moniteur d'atelier s'il est en situation d'emploi,
- En situation de stagiaire dans des institutions entrant dans le champ du secteur social et/ou médico-social, s'il est financé par la Région.

La formation proposée à l'ARFRIPS favorise la confrontation pluri-professionnelle en développant des transversalités fortes avec les Educateurs Spécialisés.



LE DIPLÔME

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS), reconnu de niveau II.

Les épreuves de certification sont organisées par l'ARFRIPS durant la formation, au sein de l'école, auprès des sites qualifiant par le rectorat.

Chaque domaine de formation doit être validé séparément. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de 5 ans à compter de la date de validation du premier domaine de formation.



CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement théorique s'articule autour de 4 domaines de formation (DF) :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- DF 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé
- DF 3 : Communication professionnelle
- DF 4 : Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux.



LIEU DE FORMATION

ARFRIPS LYON
10 impasse Pierre Baizet
69009 LYON



CONTACT

04 78 69 90 90 – info@arfrips.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

